

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 21 JANVIER 2021**

Délibération
n° 2021.01.024.B

**Krysalide -
développement d'un
espace
d'expérimentation à
la formation
immersive : demande
de co-financements**

LE VINGT ET UN JANVIER DEUX MILLE VINGT ET UN à 18h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **15 janvier 2021**

Secrétaire de séance : Bertrand GERARDI

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Bertrand GERARDI, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir :

Michel BUISSON à Michaël LAVILLE, Véronique DE MAILLARD à Vincent YOU, Pascal MONIER à Philippe VERGNAUD

Excusé(s) :

Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 21 JANVIER 2021

**DELIBERATION
N° 2021.01.024.B**

ECONOMIE

Rapporteur : **Monsieur ROY**

KRYSSALIDE - DEVELOPPEMENT D'UN ESPACE D'EXPERIMENTATION A LA FORMATION IMMERSIVE : DEMANDE DE CO-FINANCEMENTS

Dans le cadre de sa politique de développement économique, GrandAngoulême mène des actions de soutien aux acteurs économiques du territoire dans les domaines de l'innovation et des nouvelles technologies. A ce titre, le renforcement des spécialisations du territoire et notamment du secteur des industries électriques et électroniques est une des pierres angulaires des actions menées.

Pour ce faire, GrandAngoulême met en œuvre des croisements et des échanges entre acteurs industriels et entreprises de l'image spécialisées en réalité augmentée, virtuelle, en lien et en étroite concertation avec les politiques régionales concernant l'industrie du futur. La création de la Coopération de recherche entre l'université de Poitiers, le CNAM, le CNRS et l'EESI; le développement du CNAM-ENJMIN, la forte vitalité du Pôle Image Magelis et des start up présentes, les projets de développement des grandes entreprises industrielles contribuent également à cette dynamique.

Fédérés au travers de la technopole, les acteurs locaux proposent de poursuivre et d'amplifier cette spécialisation en ciblant en particulier la formation immersive au service de l'industrie du futur.

L'apprentissage immersif consiste à plonger l'apprenant dans une situation fictive, composée de personnages réels, semblable à ce qu'il pourrait rencontrer au travail. Il est alors mis face à des problèmes concrets qu'il doit résoudre. L'offre en formation immersive peut prendre différentes formes : réalité virtuelle, film interactif, expérience interactive en vidéo 360 degrés, éléments en réalité augmentée permettant de présenter des contenus dynamiques et captivants. La réalité virtuelle est une technologie de plus en plus mature qui trouve de nombreux usages dans le monde professionnel. Il s'agit d'un outil puissant qui mobilise les principaux sens, indispensables à la mémorisation : visuel, auditif, kinesthésique, interaction sociale.

Le projet vise à poser les bases d'une plate-forme d'expérimentations au sein de Kryssalide permettant de :

- Montrer les technologies immersives à destination des secteurs industriels (mécanique, spiritueux, packaging...)
- Promouvoir les technologies auprès des TPE et PME
- Proposer aux entreprises offreuses de solution un espace de démonstration à destination des clients
- Proposer aux instituts de formation un espace permettant de valider des contenus pédagogiques
- Réaliser un programme de production de contenu permettant de valider des preuves de concept
- Enclencher avec la Fédération de chercheur des programmes de recherche

Ce projet a été identifié dans la liste des opérations de l'accord régional de relance. Afin d'optimiser les soutiens apportés au projet, son plan de financement prévisionnel serait le suivant :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT	POURCENTAGE
Acquisition de matériel	200 000 €	Etat	300 000 €	40 %
Production de contenu	550 000 €	Région Nouvelle Aquitaine	300 000 €	40%
		GrandAngoulême	150 000 €	20 %
TOTAL	750 000 €		750 000 €	100 %

Dans l'éventualité d'une révision substantielle du montant attendu de subvention, GrandAngoulême se réserve la possibilité de réexaminer le projet, son dimensionnement ou son phasage.

Par ailleurs, le CNAM-ENJMIN, qui est partenaire du projet, étudie actuellement les modalités de sa contribution au projet afin de venir compléter le plan ci-dessus.

Je vous propose :

D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur le Président, ou toute personne dûment habilitée, à solliciter l'Etat et la région Nouvelle Aquitaine pour cette opération;

D'AUTORISER Monsieur le Président, ou toute personne dûment habilitée, à signer tous les documents afférents à ce projet.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 26 janvier 2021	<u>Affiché le :</u> 26 janvier 2021